

Pour un développement fondé sur la protection et la mise en valeur du patrimoine

L'expérience dont nous allons vous parler repose sur une coopération dans le domaine de protection, de la gestion et de la mise en valeur du patrimoine engagée, il y a maintenant 8 ans, entre, pour la partie chinoise, le Centre National de Recherches sur les Villes Historiques Chinoises associé à l'Université Tongji de Shanghai et pour la partie française, la Direction de l'architecture et du patrimoine du Ministère de la culture et de la communication et l'Observatoire de l'Architecture de la Chine Contemporaine de la Cité de l'architecture et du patrimoine.

Cette coopération, initiée en marge de la conférence internationale de Suzhou organisée en 1998 par le Centre du Patrimoine Mondial de l'UNESCO et le Ministère de la Construction Chinois, s'est développée dans la perspective de mettre en place, dans un contexte en pleine mutation soumis à un très fort développement urbain, une méthodologie de protection, de gestion et de mise en valeur du patrimoine en Chine. Les équipes dont nous faisons partie dès l'origine, se sont constituées sur proposition du Professeur WANG Jinghui, avec, côté chinois, le Professeur RUAN Yisan, le Professeur ZHOU Jian et Mlle ZHANG Kai et, côté français, le Professeur Françoise GED et le Professeur Bruno FAYOLLE-LUSSAC. Madame Mireille GRUBERT, Directrice de l'Ecole de Chaillot, ainsi que de nombreux experts chinois et français ont étroitement participé à ces échanges.

Notre coopération a commencé par un travail en commun sur un site réel. Nous avons pris le parti de choisir, sur proposition chinoise, un site d'application pour servir de support à la définition et à la réalisation d'un plan de mise en valeur du patrimoine urbain et paysager, intégrant des mesures sociales et économiques, ainsi que des projets d'architecture contemporaine. Nous avons choisi ensemble la petite ville de Tongli, à une heure de Shanghai, qui fait partie des 6 villes d'eau du Jiangnan pour lesquelles était projetée une demande d'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Le contexte géographique, historique et culturel de Tongli

Tongli se situe à proximité du Lac Taï, au sud d'un pays riche en rivières et lacs. Elle est renommée pour son cadre bâti traditionnel et l'harmonie des paysages, entre nature et culture. Dans la ville, les rivières et canaux s'entrecroisent, les maisons se rangent de part et d'autre des rives, les arches des ponts de pierre, de différents styles, accompagnent

harmonieusement le dessin des quais et des rues. Les pavillons, kiosques, galeries et balustrades de pierre animent cet ensemble caractéristique qui constitue un des plus beaux exemples parmi les petites villes d'eau qui jalonnent les abords du lac Taï. Certaines anciennes maisons de lettrés abritent des jardins d'une pure merveille, le jardin Tuisi est un des plus beaux, il est inscrit sur la liste du patrimoine mondial, avec ceux de la ville de Suzhou.

Tongli s'est formée au 10^e siècle, à partir du 16^e siècle elle s'est développée grâce au commerce du riz et de l'huile, à proximité de la ville de Suzhou.

Tongli qui bénéficiait de conditions de vie confortables, de transports facilités et des paysages de grande qualité, est devenue une ville très agréable à vivre pour les fonctionnaires retraités et les intellectuels. Leurs activités ont favorisé l'émergence d'un paysage culturel de grande qualité et ont permis d'enrichir et de diversifier les activités artistiques et artisanales.

Le développement récent du tourisme

Tongli est une ville relativement bien préservée. A la faveur d'un vaste programme d'actions touristiques, le nombre de visiteurs a augmenté assez rapidement ces 10 dernières années : moins de 500 000 en 1998, environ 800 000 en 2000, et plus de 1 million en 2005.

Le développement du tourisme a entraîné celui de l'économie, mais parallèlement l'authenticité historique de la ville a commencé à se dégrader. Les boutiques pour touristes ont proliféré un peu partout, les nuisances engendrées par l'afflux de visiteurs ont menacé le calme et la tranquillité. Or ce sont ces qualités mêmes que ces visiteurs apprécient et viennent chercher à Tongli. Ne risque-t-on pas de voir ainsi disparaître, à terme, ce qui fait l'intérêt touristique de la ville ?

Qu'avons nous fait ?

Dès le début de notre coopération, en 1999, nous nous sommes orientés sur un principe de protection intégrée, avec l'idée que Tongli devrait continuer d'être une ville « vivante ». La protection doit couvrir non seulement le patrimoine matériel, mais aussi le patrimoine immatériel. Au-delà du bâti et des paysages, nous nous sommes attachés à sauvegarder le contexte culturel, l'environnement naturel et les traditions locales, tout en recherchant de nouveaux pôles d'activités économiques.

Tout d'abord, nous avons travaillé sur un plan de sauvegarde et mise en valeur, inspiré de l'expérience française des « Secteurs Sauvegardés » et des « zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager » (ZPPAUP). Après avoir réalisé un inventaire du patrimoine très précis, nous avons établi un règlement pour la protection

des bâtiments historiques, des ponts, des canaux et de leurs quais, des réseaux de ruelles ... imposant notamment un contrôle des hauteurs et de l'aspect des futures constructions. Nous avons rédigé un ouvrage de recommandations sur la restauration des bâtiments historiques et sur l'implantation des constructions neuves.

Pour améliorer les conditions de vie des habitants, nous avons analysé les problèmes sociaux grâce à des enquêtes de terrain. Nous avons également établi les plans des réseaux nécessaires à l'amélioration du confort.

Pour éviter la dégradation insidieuse du paysage naturel autour des quartiers anciens et préserver les activités aquacoles et agricoles caractéristiques de cette région, une zone de protection des abords de la ville a été délimitée. Elle a été complétée par un règlement particulier.

Les projets réalisés et ceux en cours sont nombreux :

- La réutilisation des bâtiments historiques : pour faciliter la mise valeur des bâtiments historiques, nous incitons à leur redonner un usage adapté, compatible avec l'architecture, les caractéristiques du site et répondant aux besoins sur la ville : chambres d'hôtes ou petits hôtels, écomusée, maisons de thé, salles d'exposition des arts traditionnels locaux ...

- La requalification des espaces publics : l'aménagement et la requalification de la grande place percée au XXème siècle devant le Jardin Tuisi ont été réalisés récemment. Auparavant utilisée pour le stationnement des bus de tourisme, la nouvelle place répond aux besoins d'espaces publics d'aujourd'hui, sa composition et sa forme sont contemporaines mais elle a été conçue avec un soin et dans un esprit traditionnel.

- L'installation des réseaux : à partir de 2000, la ville de Tongli a installé progressivement des infrastructures et des réseaux dans la ville ancienne pour répondre au besoin de confort moderne des habitants et leur permettre un mode de vie contemporain dans des bâtiments anciens.

- La sensibilisation à la notion du patrimoine : pour sensibiliser les habitants et les visiteurs au patrimoine de Tongli et aux politiques de protection et mise en valeur des quartiers anciens, des sites et des paysages, une « maison du patrimoine » a été créée dans le cœur de la ville ancienne. Cette « maison du patrimoine » exprime, dans sa conception, notre souci permanent d'équilibre : une architecture contemporaine conçue en harmonie avec le bâti ancien environnant. Elle constitue un lieu d'information et d'exposition sur les projets et l'histoire de la ville.

Développement de notre coopération

Plusieurs orientations prises à Tongli ont été développées dans d'autres villes, elles

conjuguent plusieurs actions:

créer des emplois localement afin de favoriser le maintien de la population et, par voie de conséquence, l'entretien des bâtiments et des sites ;

former et informer les habitants sur le patrimoine pour les inciter à participer et à s'impliquer dans les projets ;

favoriser la mise en place de techniciens compétents en matière de patrimoine, dans les services ou auprès des responsables locaux ;

trouver un équilibre entre le développement du tourisme et le maintien de l'authenticité qui caractérisent la ville et son environnement, notamment en élargissant le cercle d'intérêt des visiteurs (développer d'autres pôles d'intérêt patrimonial à proximité) ;

retrouver les avantages offerts par le contexte local, par exemple les réseaux des canaux qui structurent la région du Jiangnan ; utiliser ainsi, en les aménageant, les liaisons existantes avec les autres villes d'eau ; mettre en valeur le paysage des cours d'eau ...

développer des coopérations avec les autres villes et territoires concernées ; favoriser les échanges d'expériences sur la protection et la gestion du patrimoine ; engager la promotion du « paysage culturel » constitué, par exemple dans le Jiannan, par l'ensemble des villes d'eau et leur environnement ; solliciter une inscription sur la liste du patrimoine mondial.

Notre coopération se poursuit aujourd'hui à différents niveaux :

expertises et conseils,

accueil de professionnels chinois en France et français en Chine,

séminaires et échanges d'information sur les outils, les structures et les réseaux en place dans nos deux pays. Une attention particulière est aujourd'hui apportée au label chinois des Villes historiques et culturelles et au label français des Villes et pays d'art et d'histoire;

Les liens de confiance et d'amitié que nous avons tissés encouragent à nous engager aujourd'hui avec le Professeur Wang Jinghui, le professeur Zhou Jian, leurs partenaires et leurs équipes, sur la "Route de la soie". Considérer qu'une voie aussi longue et diffuse d'échanges de marchandises et de techniques mais aussi d'idées, de connaissances et de croyances, constitue un patrimoine et chercher à la mettre en valeur est, en soi, un objectif original et novateur.

enfin , parce que les meilleurs systèmes, les meilleures lois de protection du patrimoine ne sont efficaces que si les connaissances et les compétences pour s'en servir sont développées parallèlement, nous avons commencé en 2005 à concentrer nos efforts sur la formation. Depuis deux ans un cycle de formation de décideurs chinois est organisé par l'Ecole de Chaillot et l'Université Tongji. Cette année 2006 la délégation de décideurs chinois qui fut conduite par le Professeur Wang Jinghui a été accueillie en France, notamment à Bayonne, par l'Association nationale des villes et pays d'art et d'histoire et villes à espaces protégés.

Tout au long de notre coopération avons partagé et développé la même vision et la même approche: la protection du patrimoine ne doit pas être conduite exclusivement au service d'une croissance rapide du tourisme. Elle ne doit pas non plus s'opposer brutalement au développement, notre objectif est de trouver un équilibre juste et durable entre les deux. C'est une question sensible et difficile. Notre réponse passe par la promotion d'une stratégie de protection et de mise en valeur du patrimoine fondée, elle-même, sur le développement.

Les recherches et l'expérience pratique conduites à Tongli ont déjà obtenu un certain succès, la coopération engagée entre nos deux pays est atypique et très positive. Atypique car elle s'appuie sur des réalisations concrètes, que matérialisent de nombreux échanges théoriques et workshops. Très positive, comme en témoignent les deux prix obtenus : le 2nd prix national chinois de l'urbanisme en 2002 et le 2nd prix pour l'Asie-Pacifique du comité du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Cette présentation générale sera suivie de deux exemples de travaux conduits récemment sur Lijiang et Lizhuang.

SHAO Yong	Alain MARINOS
-----------	---------------